

**15^{ème} Conférence interparlementaire
sur les questions de la Politique étrangère et de sécurité commune (PESC)
et la Politique de sécurité et de défense commune (PSDC)
Helsinki, 4-6 septembre 2019**

Déclaration finale de la coprésidence

Remarques préliminaires

La 15^{ème} Conférence interparlementaire (CIP) dans les domaines de la PESC et la PSDC s'est tenue à Helsinki du 4 au 6 septembre 2019. Des parlementaires des États membres de l'UE et du Parlement européen y ont participé. Étaient également présents des parlementaires de pays candidats à l'adhésion à l'UE et pays en tant qu'invités. Cette déclaration finale reflète les questions abordées par les participants.

Nous, co-présidents de la 15^{ème} CIP :

- estimons qu'au début d'un nouveau cycle politique européen, un changement radical s'impose dans la politique étrangère et de sécurité de l'UE. L'UE doit assumer un rôle de leader mondial et défendre et promouvoir activement nos valeurs et intérêts communs dans le monde. À l'heure où d'autres contestent de plus en plus l'ordre mondial fondé sur des règles, nous, Européens, devons défendre le multilatéralisme, le droit international, la démocratie et les droits de l'homme. Pour ce faire, l'UE doit utiliser plus efficacement ses instruments existants, agir de manière plus unifiée, améliorer ses processus décisionnels et renforcer notre défense commune ;
- saluons à cet égard les orientations ambitieuses proposées par la Présidente élue de la Commission européenne, Ursula von der Leyen. En particulier, nous soutenons les propositions visant à améliorer le processus décisionnel en matière de politique étrangère et de sécurité commune en utilisant pleinement les dispositions existantes du Traité. En outre, nous soutenons la proposition d'augmenter le financement des actions extérieures dans le nouveau cadre financier pluriannuel 2021-2027. Nous appelons la Présidente élue à faire de la politique étrangère et de sécurité et de la sécurité des citoyens dans un monde en mutation une priorité de son mandat.

Défense de l'UE

- considérons que dans les domaines de la sécurité et de la défense, il est nécessaire d'assurer un suivi, une évaluation et un traitement concertés avec les États membres. La définition progressive d'une politique de défense commune renforce notre identité européenne et notre indépendance afin de promouvoir la paix, la sécurité et le progrès en Europe et dans le monde ;

- rappelons qu'au cours des deux dernières décennies, les trois quarts de nos concitoyens ont toujours été favorables à une défense européenne plus commune et soulignons que l'Union européenne doit encore répondre à cette demande. La plupart des États membres se sont engagés à augmenter leurs dépenses en matière de défense ou consacrent déjà 2 % de leur PIB à la défense. Jusqu'en 2040/45, cela représentera des dépenses de défense cumulées de 10 billions d'euros dans l'UE. Les États membres, assistés par les institutions de l'UE, doivent élaborer une stratégie cohérente pour investir ce montant dans la sécurité et la défense européennes et définir les actions à entreprendre au niveau européen.
- Le développement de la coopération structurée permanente (CSP) est un projet clé pour la dimension de défense de l'UE et renforce les capacités nationales. En outre, le Fonds européen de la défense (FED) sert à améliorer les capacités nationales et à soutenir le développement des industries nationales et des capacités de défense.
- La coopération de l'UE en matière de défense devrait continuer à être coordonnée avec l'OTAN et avoir pour but de créer des synergies tant pour l'UE que pour l'OTAN ;

Défis en matière de sécurité dans la région de la mer Baltique et de l'Arctique

- notons que l'environnement de sécurité en Europe du Nord s'est détérioré ces dernières années en raison de l'évolution de la situation en matière de sécurité et d'environnement. La sécurité énergétique est étroitement liée au changement climatique et doit être améliorée en réduisant la dépendance de l'UE vis-à-vis des combustibles fossiles. La transformation de l'Arctique représente un effet majeur du changement climatique sur la sécurité de l'UE ;
- soulignons que l'Arctique doit rester une région de coopération non conflictuelle et mettons en avant l'importance de poursuivre l'engagement et le dialogue avec la Russie et toutes les parties dans le cadre de la coopération régionale arctique, en particulier le Conseil de l'Arctique et la coopération transfrontalière UE-Russie, malgré l'augmentation du stationnement des forces militaires russes dans la région, la construction et la réouverture des bases militaires russes et la création d'un district militaire arctique russe ;
- soulignons la nature évolutive des menaces pour la sécurité dans la région de la mer Baltique, y compris la dégradation de l'environnement maritime, les projets d'infrastructure énergétique controversés et les cyber-menaces croissantes, et sommes profondément préoccupés par le passage important de la démilitarisation à la remilitarisation de cette région ;

Relations transatlantiques

- rappelons que même si ces dernières années, le partenariat transatlantique a été confronté à un grand nombre de défis et de perturbations, la coopération à long terme entre l'UE et les États-Unis, en tant que partenaires animés du même esprit, reste cruciale et revêt une importance fondamentale pour la sécurité et la prospérité collectives des deux partenaires ;
- considérons que dans un monde globalisé, complexe et de plus en plus multipolaire, l'UE et les États-Unis doivent jouer un rôle moteur et constructif en renforçant et en défendant le droit international, en promouvant et en protégeant les droits et principes fondamentaux et en traitant conjointement les conflits régionaux et les défis mondiaux ;

Balkans occidentaux

- considérons qu'une intégration régulière des Balkans occidentaux dans la structure des valeurs, des processus et des structures de l'UE reste l'objectif clé de la politique d'élargissement de l'UE. L'obligation de maintenir la crédibilité de la politique d'élargissement demeure une responsabilité commune des responsables politiques à travers l'UE et les pays des Balkans occidentaux. L'UE, ses États membres et les pays candidats doivent consolider leur engagement puisque les processus d'adhésion et la réforme interne de l'UE doivent aller de pair pour se renforcer mutuellement ;
- soulignons que réduire l'intégration de l'UE à un simple processus technocratique et économique risque de saper ses fondements, à savoir la démocratisation, l'État de droit et la liberté des médias, recommandons avec insistance de s'attaquer immédiatement aux tendances antidémocratiques, y compris la capture de l'État et des médias, et de surmonter les divisions qui persistent afin de parvenir à une véritable réconciliation ethnique, politique et (inter)nationale, l'accord de Prespa étant un exemple ;

Menaces hybrides

- félicitons le Centre d'excellence (CdE) hybride pour sa précieuse contribution au partage des meilleures pratiques, au renforcement des capacités, à l'expérimentation de nouvelles idées et à l'exercice de son droit de défense contre les menaces hybrides ; invitons la Commission et le Haut Représentant à diriger les travaux sur la lutte contre les menaces hybrides et l'élaboration de réponses hybrides, et à apporter au CdE un soutien approprié dans le cadre de toutes ses missions ;
- demandons à la Commission et au Haut Représentant de faire des enquêtes sur les risques hybrides un outil standard de l'action extérieure de l'UE, en particulier lorsque l'UE investit à l'étranger dans la paix, la sécurité et le développement ou lorsque les forces de sécurité et de défense des États membres sont déployées, et soulignons la nécessité pour l'UE de rester une source fiable d'informations et d'évaluations factuelles et de fournir une aide appropriée aux personnes victimes de désinformation et de chantage ;

Iran

- réaffirmons avec force l'engagement continu de l'UE à préserver le Plan d'action global commun en tant qu'élément clé de la sécurité régionale et mondiale. Nous exhortons l'Iran à revenir au respect plein et entier du Plan d'action global commun, à demeurer partie à l'accord et à veiller à ce que le programme nucléaire iranien reste pacifique. Nous saluons le fait que le dispositif INSTEX (Instrument in Support of Trade Exchanges) (instrument en faveur du maintien des transactions commerciales avec l'Iran) avec l'Iran est désormais opérationnel puisqu'il permet la poursuite des transactions commerciales légitimes avec ce pays ;
- appelons à une solution régionale pour le programme de missiles balistiques de l'Iran afin d'éviter une nouvelle escalade. Nous appelons à la retenue et à une de-escalade urgente des tensions dans tout le Moyen-Orient dans le but de préserver la stabilité politique des pays de la région ;

- accueillons favorablement et appuyons les initiatives régionales en matière de sécurité maritime qui contribueront à désamorcer la situation et à rétablir la confiance et la compréhension entre les principaux acteurs. La liberté de navigation doit être respectée à tout moment.

Changement climatique et sécurité

- rappelons que le changement climatique a un impact sur tous les aspects de la vie humaine, notamment en augmentant la probabilité de conflits et de violence, de pauvreté et de déplacement ;
- soulignons que les questions de sécurité climatique devraient être intégrées dans l'ensemble du portefeuille de la politique étrangère, y compris le commerce extérieur. L'UE devrait développer des capacités de surveillance des risques liés au changement climatique et inclure des politiques de sensibilisation aux conflits et de prévention des crises. Dans ce contexte, les missions et programmes de l'UE dans les zones de conflit devraient offrir des capacités de réaction adéquates ;
- insistons sur l'importance pour l'UE de parler d'une seule voix dans toutes les instances internationales. Nous soulignons donc la nécessité d'élaborer une approche globale en matière de changement climatique et de sécurité. Nous appelons les États membres à jouer un rôle plus important dans la mise en œuvre effective des conventions internationales telles que l'Accord de Paris.

Mika Niikko
Président de la commission
des affaires étrangères
Parlement de Finlande

David McAllister
Président de la
Commission des affaires
étrangères
Parlement européen

Ilkka Kanerva
Président de la
Commission de la défense
Parlement de Finlande